



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 3 juillet 2023

Violences urbaines : l'Etat accompagne les commerçants de la Vienne

Du 29 juin 2 juillet 2023, le département de la Vienne a connu des épisodes de violences urbaines mobilisant un engagement exceptionnel des forces de sécurité et de secours. Sur cette période, plus de 20 cellules commerciales ont été incendiées et de nombreuses autres endommagées.

Un plan d'action sur l'accompagnement des commerçants touchés par ces violences a été mis en place, afin de :

- renforcer la détection des entreprises en difficulté ;
- garantir une orientation et un accompagnement individualisés ;
- proposer une solution adaptée à chaque situation.

Matthieu Desmarets, conseiller départemental de sortie de crise pour la Vienne, de la direction départementale des finances publiques (DDFIP), sera l'interlocuteur de proximité privilégié pour accueillir les entreprises en situation de fragilité financière.

La préfecture de la Vienne organise deux rencontres entre le conseiller départemental de sortie de crise, les commerçants impactés par les dégradations, les services de l'Etat et collectivités concernées :

- le 5 juillet 2023 à 10h, à la sous-préfecture de Châtelleraut ;
- le 5 juillet 2023 à 14h30, à la préfecture de la Vienne - Poitiers.

Le conseiller départemental de sortie de crise est également joignable via une boîte aux lettres fonctionnelle dédiée : **sortiedecrise86@dgfip.finances.gouv.fr**

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers